



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 19/12/19

Reçu en Préfecture le : 24/12/19  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du mercredi 18 décembre 2019**  
**D-2019/591**

***Aujourd'hui 18 décembre 2019, à 15h07,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Nicolas FLORIAN - Maire***

Présidence de Monsieur Fabien ROBERT de 18H30 à 18h35

**Etaient Présents :**

Monsieur Nicolas FLORIAN, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Anne WALRYCK, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Arielle PIAZZA, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARCH, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Monsieur Alain SILVESTRE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Monsieur Edouard du PARC, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSE, Mme Laetitia ROY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL, Madame Cécile MIGLIORE, Monsieur Gérald CARMONA, Monsieur Olivier DOXARAN, Madame Chantal FRATTI, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur François JAY,  
*Madame Solène COUCAUD-CHAZAL présente jusqu'à 17h00, Madame Anne BREZILLON présente jusqu'à 17h15, Monsieur Vincent FELTESSE présent jusqu'à 18h35*

**Excusés :**

Monsieur Jean-Louis DAVID, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Michel DUCHENE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoît MARTIN, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Nathalie DELATTRE, Madame Sandrine RENOU, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Catherine BOUILHET

## **Convention annuelle entre la Ville de Bordeaux et les associations agissant en faveur de la Vie associative et de l'Enfance. Adoption. Autorisation**

Madame Emmanuelle CUNY, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux, dans le cadre des différents dispositifs contractuels dans lesquels elle est engagée, poursuit et coordonne de nombreuses interventions socio-éducatives en direction des Bordelais. L'ensemble des actions présentées aujourd'hui, répond aux objectifs généraux établis dans le Plan Educatif de Territoire / plan mercredi (PEdT) qui rassemble l'Education Nationale, la Caisse d'Allocations Familiales, la Préfecture de la Gironde et la Ville de Bordeaux.

Les associations partenaires de la Ville, mènent dans leur champ de compétence propre, des actions à caractère social, éducatif, sportif, culturel et de loisirs qui répondent aux objectifs du PEdT/plan mercredi. Elles assurent l'organisation des accueils éducatifs de loisirs sur les temps de la pause méridienne, des accueils périscolaires du matin et du soir, mais aussi en centre de loisirs pendant les vacances, ainsi que des projets spécifiques complémentaires.

A ce titre, elles contribuent aux côtés de la Ville à la mise en œuvre d'une volonté partagée de continuité éducative en direction des enfants et des jeunes Bordelais.

Les actions qui en découlent s'articulent autour des objectifs suivants :

- Favoriser l'épanouissement et la socialisation de l'enfant
- Rendre accessible à tous les enfants une offre de loisirs, dans des domaines variés
- Contribuer à la découverte des ressources locales en matière d'offre de loisirs culturels, sportifs, scientifiques et autres
- Contribuer à la réussite éducative et scolaire de l'enfant
- Développer des projets cohérents pour les besoins de l'enfant en collaboration avec l'ensemble des acteurs éducatifs de l'école
- Participer au suivi et à l'évaluation de ces activités

Pour l'année 2020, la ville soutient l'ensemble des actions menées en partenariat avec les associations à hauteur de **18 709 063 euros** répartis ainsi :

- Fonctionnement Général des Associations pour **6 257 223 euros**
- Les Centres d'Accueil de Loisirs pour **9 997 815 euros**
- L'animation des Accueils Péri Scolaires pour **1 155 602 euros**
- L'animation des PAM (Pause Méridienne) 3-5 ans pour **449 697 euros**
- L'animation des PAM (Pause Méridienne) 6-11 ans pour **348 580 euros**
- Les Pôles Spécifiques 6/11 ans pour **133 206 euros**
- Les Actions de loisirs 12/17 ans pour **353 940 euros**
- Soutien aux initiatives des jeunes au travers de l'appel à projet « Je relève le défi » pour **13 000 euros**

S'agissant du soutien au fonctionnement des associations, le budget primitif cette année évolue à la hausse du fait de l'accompagnement financier de l'Association Petite Enfance, Enfance et Famille (APEEF).

En effet, la convention triennale votée par délibération D 2019-409 en date du 7 octobre 2019 définit les moyens nécessaires à la mise en œuvre des projets de l'association, en lien avec les politiques municipales et ce, jusqu'en 2021.

Ce soutien financier permettra à l'APEEF de poursuivre les réformes structurelles amorcées. L'objectif étant d'optimiser la gestion de l'association tout en travaillant sur les perspectives d'évolution de son projet adapté aux besoins actuels et futurs des usagers.

En outre, la subvention des Centres d'Animation de Bordeaux contractualisée par le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) en cours s'élève cette année encore à 8, 3 M€.

Elle est répartie entre différentes enveloppes (Fonctionnement, Enfance, Sport) en fonction du périmètre d'activités connu à ce jour, et est affectée ici sur les périmètres Fonctionnement et Enfance.

La Ville de Bordeaux traduit son engagement dans l'accompagnement des besoins de la population en matière d'accueil de loisirs des enfants par un soutien financier croissant aux partenaires associatifs. Cette année encore, l'augmentation des budgets est consécutive à la hausse des capacités d'accueil.

A noter, comme l'an passé, les budgets relatifs aux PAM en direction des 3/11 ans ont été calculés et affectés aux associations sur la période janvier-août 2020. En raison de l'évaluation de ce dispositif à la fin de l'année scolaire 2019-2020, des enveloppes restent donc à affecter pour la période de septembre à décembre 2020 en fonction des adaptations qui seront retenues.

Il en est de même pour certaines actions des « pôles spécifiques » affectées aujourd'hui uniquement sur la période janvier-août car relevant d'un soutien complémentaire et spécifique sur le temps de la pause méridienne.

Au titre de l'exercice 2020, il est donc nécessaire de conclure des conventions de partenariat. Dans ces conventions, la Ville de Bordeaux et les associations s'accordent sur les objectifs généraux précités et les moyens financiers alloués par la Ville.

Par ailleurs, une attention particulière est mise en œuvre pour l'accueil d'enfants porteurs de handicap dans les structures d'accueils éducatifs et de loisirs. C'est pourquoi, des subventions à affecter sont prévues sur différents dispositifs péri et extrascolaires. En lien avec les équipes pluridisciplinaires accompagnant ces enfants, un financement supplémentaire peut être alloué à une association pour l'embauche d'une personne qualifiée pour l'accompagnement d'enfant porteur de handicap. Dans un contexte grandissant d'inclusion, la Ville de Bordeaux travaille au parcours global des enfants dans tous les temps liés à la scolarité.

Pour information, le tableau en annexe dresse l'estimation des aides en nature qui pourraient être accordées au titre de l'année 2020 sur la base des montants arrêtés lors du Compte administratif 2018.

C'est pourquoi, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- Approuver la liste des associations partenaires de la Ville.
- Signer les conventions afférentes à chaque association subventionnée.
- Décider le versement des sommes au crédit des associations.

## **ADOpte A L'UNANIMITE**

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 18 décembre 2019

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Emmanuelle CUNY**

**Programme Structures d'animation et de proximité  
Fonctionnement général des associations 2020**

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>Subventions en euros</b>
Vie démocratique - ACAQB	4 492 935
CENTRES D'ANIMATION DE BORDEAUX – anciennement ACAQB	4 492 935
Vie démocratique - Maisons de quartiers	1 737 278
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	269 800
AVANT GARDE ET JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA BORDEAUX CAUDERAN	113 741
LE TAUZIN	162 549
LES COQS ROUGES	76 754
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	373 507
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	114 000
UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	150 523
UNION SAINT-BRUNO	244 104
UNION SPORTIVE LES CHARTRONS	232 300
Vie en Société - Fonctionnement autres structures accueil éducatif	27 010
ASSOCIATION DES ECLAIREUSES ET ECLAIREURS DE FRANCE - STRUCTURE LOCALE D'ACTIVITES BORDEAUX MICHEL MONTAIGNE	2 500
ASSOCIATION DU PATRIMOINE ISRAELITE D'AQUITAINE - APIA	5 000
ASSOCIATION SPORTIVE CHARLES MARTIN	1 000
JEUNES SCIENCE BORDEAUX	2 210
LES PETITS DEBROUILLARDS NOUVELLE-AQUITAINE SUD	10 000
O SOL DE PORTUGAL	6 300
<b>Total</b>	<b>6 257 223</b>

**Programme Accueils éducatifs et de Loisirs  
Centres de Loisirs 2020**

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>Subventions en euros</b>
Amicale Laïque David Johnston Lagrange Albert Barraud Naujac	352 285
CENTRES D'ANIMATION DE BORDEAUX – anciennement ACAQB	2 975 591
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	712 500
ASSOCIATION POUR UNE EDUCATION BUISSONNIERE (- APEB)	28 401
ASTROLABE	74 866
AVANT GARDE ET JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA BORDEAUX CAUDERAN	639 596
BORDEAUX ETUDIANTS CLUB - BEC	27 686
CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL BORDEAUX NORD	214 338
FOYER FRATERNEL	233 149
GP INTENCITE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU GRAND PARC	215 657
LE TAUZIN	387 549
LES COQS ROUGES	167 500
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	405 873
O'PTIMOMES LOISIRS	277 213
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	783 816
STADE BORDELAIS	113 623
UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	625 846
UNION SAINT-BRUNO	861 754
UNION SPORTIVE LES CHARTRONS	773 572
Subventions à affecter (fonctionnement sept-déc)	67 000
Subventions à affecter (accueils d'enfants à besoins spécifiques)	60 000
<b>Total</b>	<b>9 997 815</b>

### Accueils Péricolaires 2020

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>Subventions en euros</b>
Amicale Laïque David Johnston Lagrange Albert Barraud Naujac	30 096
CENTRES D'ANIMATION DE BORDEAUX – anciennement ACAQB	291 912
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	151 100
ASTROLABE	9 455
AVANT GARDE ET JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA BORDEAUX CAUDERAN	101 165
CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL BORDEAUX NORD	2 761
FOYER FRATERNEL	5 996
GP INTENCITE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU GRAND PARC	6 762
LE TAUZIN	50 983
LES COQS ROUGES	28 119
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	37 717
O SOL DE PORTUGAL	9 341
O'PTIMOMES LOISIRS	51 562
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	90 261
UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	46 543
UNION SAINT-BRUNO	94 784
UNION SPORTIVE LES CHARTRONS	104 045
Subventions à affecter (fonctionnement sept-déc)	23 000
Subventions à affecter (accueils d'enfants à besoins spécifiques)	20 000
<b>Total</b>	<b>1 155 602</b>

**PAM 3-5 ans 2020**

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>Subventions en euros</b>
Amicale Laïque David Johnston Lagrange Albert Barraud Naujac	8 848
CENTRES D'ANIMATION DE BORDEAUX – anciennement ACAQB	114 865
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	42 960
AVANT GARDE ET JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA BORDEAUX CAUDERAN	11 746
CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL BORDEAUX NORD	3 109
FOYER FRATERNEL	2 479
GP INTENCITE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU GRAND PARC	2 206
LE TAUZIN	3 166
LES COQS ROUGES	6 910
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	14 240
O'PTIMOMES LOISIRS	8 863
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	11 352
UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	10 300
UNION SAINT-BRUNO	14 038
UNION SPORTIVE LES CHARTRONS	14 738
Subventions à affecter (fonctionnement sept-déc)	179 877
<b>Total</b>	<b>449 697</b>

**PAM 6-11 ans 2020**

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>Subventions en euros</b>
Amicale Laïque David Johnston Lagrange Albert Barraud Naujac	13 722
CENTRES D'ANIMATION DE BORDEAUX – anciennement ACAQB	66 873
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	2 100
AVANT GARDE ET JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA BORDEAUX CAUDERAN	17 541
LE TAUZIN	6 752
LES COQS ROUGES	2 882
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	14 315
O SOL DE PORTUGAL	5 668
O'PTIMOMES LOISIRS	13 500
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	17 811
UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	10 007
UNION SAINT-BRUNO	17 492
UNION SPORTIVE LES CHARTRONS	14 485
Subventions à affecter (fonctionnement sept-déc)	135 432
Subventions à affecter (accueils d'enfants à besoins spécifiques)	10 000
<b>Total</b>	<b>348 580</b>



**Pôles Spécifiques 6/11 ans 2020**

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>Subventions en euros</b>
AMICALE LAIQUE BORDEAUX CENTRE	2 500
CENTRES D'ANIMATION DE BORDEAUX – anciennement ACAQB	40 840
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	32 700
ASSOCIATION SPORTIVE CHARLES MARTIN	1 500
FOYER FRATERNEL	10 000
INTERLUDE	10 000
JEUNES SCIENCE BORDEAUX	2 733
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	6 474
LES PETITS DEBROUILLARDS NOUVELLE-AQUITAINE SUD	11 000
MOM'OUEST	4 000
O'PTIMOMES LOISIRS	4 487
STADE BORDELAIS	1 789
Subventions à affecter (fonctionnement sept-déc)	5 183
<b>Total</b>	<b>133 206</b>

**Actions de loisirs 12/17 ans et Actions Jeunes 2020**

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>Subventions en euros</b>
ACADEMIE YOUNUS	3 000
AMICALE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES LAIQUES DE BACALAN - ALB	3 000
CENTRES D'ANIMATION DE BORDEAUX – anciennement ACAQB	180 825
ASSOCIATION PROMOTION INSERTION SPORT EN AQUITAINE - APIS	4 000
ASTROLABE	16 921
CENTRE DE PREVENTION ET DE LOISIRS DES JEUNES DE BORDEAUX - CPLJ Bordeaux	5 000
CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL BORDEAUX NORD	20 000
FOYER FRATERNEL	30 000
GP INTENCITE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU GRAND PARC	24 000
JEUNES SCIENCE BORDEAUX	5 640
LE TAUZIN	25 000
LES PETITS DEBROUILLARDS NOUVELLE-AQUITAINE SUD	2 000
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE CENTRE DE LOISIRS DES DEUX VILLES - MJC CL2V	10 000
PARALLELES ATTITUDES DIFFUSION - ROCKSCHOOL	5 000
SOYONS LE CHANGEMENT	3 000
SURF INSERTION	8 000
UNION SAINT-BRUNO	6 554
Subventions à affecter (fonctionnement sept-déc)	2 000
<b>Total</b>	<b>353 940</b>

ANNEXE 1 : Valorisation des aides en nature

ASSOCIATIONS	ESTIMATION DES AIDES EN NATURE 2020 SUR LA BASE DES MONTANTS 2018
ACADEMIE YOUNUS	29 849,67 €
AMICALE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES LAIQUES DE BACALAN - ALB	10 352,34 €
AMICALE LAIQUE BORDEAUX CENTRE	14 898,19 €
CENTRES D'ANIMATION DE BORDEAUX (CULTIVONS LE PARTAGE)	898 458,06 €
ASSOCIATION DU PATRIMOINE ISRAELITE D'AQUITAINE - APIA	468,00 €
ASSOCIATION PETITE ENFANCE ENFANCE ET FAMILLE - APEEF	106 247,00 €
ASSOCIATION POUR UNE EDUCATION BUISSONNIERE (- APEB)	2 808,00 €
ASSOCIATION PROMOTION INSERTION SPORT EN AQUITAINE - APIS	42 870,50 €
ASSOCIATION SPORTIVE CHARLES MARTIN	2 070,00 €
ASTROLABE	30 557,73 €
AVANT GARDE ET JEANNE D'ARC DE BORDEAUX CAUDERAN - AGJA BORDEAUX CAUDERAN	277 472,56 €
BORDEAUX ETUDIANTS CLUB - BEC	252 030,40 €
CENTRE DE PREVENTION ET DE LOISIRS DES JEUNES DE BORDEAUX - CPLJ Bordeaux	1 429,50 €
CENTRE SOCIAL ET FAMILIAL BORDEAUX NORD	47 229,15 €
FOYER FRATERNEL	742,64 €
GP INTENCITE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DU GRAND PARC	9 258,37 €
INTERLUDE	82 014,58 €
JEUNES SCIENCE BORDEAUX	34 157,20 €
LE TAUZIN	180 271,17 €
LES COQS ROUGES	149 177,13 €
LES JEUNES DE SAINT AUGUSTIN - JSA	494 513,81 €

LES PETITS DEBROUILLARDS NOUVELLE-AQUITAINE SUD	2 989,06 €
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE CENTRE DE LOISIRS DES DEUX VILLES - MJC CL2V	2 687,34 €
O SOL DE PORTUGAL	1 440,00 €
O'PTIMOMES LOISIRS	1 903,30 €
PARALLELES ATTITUDES DIFFUSION - ROCKSCHOOL	39 834,63 €
SOYONS LE CHANGEMENT	140,00 €
SPORTING CHANTECLER BORDEAUX NORD LE LAC	294 351,37 €
STADE BORDELAIS	534 251,25 €
SURF INSERTION	1 500,00 €
UNION SAINT JEAN - MAISON DE QUARTIER	78 587,93 €
UNION SAINT-BRUNO	690 976,71 €
UNION SPORTIVE LES CHARTRONS	186 171,58 €